

70				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N° 0878635304	P.	U.	D.	M 1

COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION: **MAXIMUM MEDIA DIFFUSION**

Forme juridique: **SPRL**

Adresse: **Boulevard de la Sauvenière**

N°: **38**

Code postal: **4000**

Commune: **Liège 1**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Liège, division Liège**

Adresse Internet¹:

Numéro d'entreprise **0878635304**

DATE **1/03/2010** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS **EN EUROS (2 décimales)**²

approuvés par l'assemblée générale du **22/05/2020**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **1/01/2019** au **31/12/2019**

Exercice précédent du **1/01/2018** au **31/12/2018**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~³ identiques à ceux publiés antérieurement.

Nombre total de pages déposées: **17**

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

objet: 6.1.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.6, 7.1, 7.2, 8, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18

Signature
(nom et qualité)
ADELBRECHT Eric
Gérant

Signature
(nom et qualité)

¹ Mention facultative.

² Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

³ Biffer la mention inutile.

Ce compte annuel ne concerne pas une société soumise aux dispositions du nouveau Code des sociétés et associations du 23 mars 2019.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

ADELBRECHT Eric

Avenue du Prince d'Orange 271, 1180 Bruxelles 18, Belgique

Fonction : Gérant

Mandat : 6/11/2018

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~ / n'ont pas * été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise **,
- B. L'établissement des comptes annuels **,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	16.217,88	21.379,54
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	15.434,54	20.596,20
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	15.342,06	20.324,92
Mobilier et matériel roulant		24	92,48	271,28
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	783,34	783,34
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	97.377,95	83.476,67
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	91.066,79	70.268,95
Créances commerciales		40	91.066,79	70.268,95
Autres créances		41		
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	5.708,86	11.973,60
Comptes de régularisation		490/1	602,30	1.234,12
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	113.595,83	104.856,21

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent	
PASSIF				
	CAPITAUX PROPRES	10/15	47.742,54	42.756,47
	Capital	10	120.000,00	120.000,00
	Capital souscrit	100	130.000,00	130.000,00
	Capital non appelé ⁴	101	10.000,00	10.000,00
	Primes d'émission	11		
	Plus-values de réévaluation	12		
	Réserves	13		
	Réserve légale.....	130		
	Réserves indisponibles	131		
	Pour actions propres	1310		
	Autres	1311		
	Réserves immunisées	132		
	Réserves disponibles	133		
	Bénéfice (Perte) reporté(e)(+)/(-)	14	-72.257,46	-77.243,53
	Subsides en capital	15		
	Avance aux associés sur répartition de l'actif net ⁵	19		
	PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	16		
	Provisions pour risques et charges	160/5		
	Pensions et obligations similaires	160		
	Charges fiscales	161		
	Grosses réparations et gros entretien	162		
	Obligations environnementales	163		
	Autres risques et charges	164/5		
	Impôts différés	168		

⁴ Montant venant en déduction du capital souscrit.

⁵ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
	17/49	65.853,29	62.099,74
DETTES			
Dettes à plus d'un an	17		
Dettes financières	170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location- financement et dettes assimilées.....	172/3		
Autres emprunts	174/0		
Dettes commerciales	175		
Acomptes reçus sur commandes	176		
Autres dettes	178/9		
Dettes à un an au plus	42/48	65.853,29	62.099,74
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42		
Dettes financières	43		
Etablissements de crédit	430/8		
Autres emprunts	439		
Dettes commerciales	44	46.225,33	37.319,81
Fournisseurs	440/4	46.225,33	37.319,81
Effets à payer	441		
Acomptes reçus sur commandes	46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	45	19.627,96	24.779,93
Impôts	450/3	12.020,68	12.390,73
Rémunérations et charges sociales	454/9	7.607,28	12.389,20
Autres dettes	47/48		
Comptes de régularisation	492/3		
TOTAL DU PASSIF	10/49	113.595,83	104.856,21

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation(+)/(-)		9900	88.628,44	92.044,95
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires*		70	322.562,55	285.003,75
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers*		60/61	233.983,45	192.958,80
Rémunérations, charges sociales et pensions(+)/(-)		62	77.790,19	76.447,51
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	5.161,66	6.051,65
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)		631/4		1.154,71
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	613,36	879,22
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation(+)/(-)		9901	<u>5.063,23</u>	<u>7.511,86</u>
Produits financiers		75/76B		
Produits financiers récurrents		75		
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières		65/66B	77,16	87,32
Charges financières récurrentes		65	77,16	87,32
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts(+)/(-)		9903	<u>4.986,07</u>	<u>7.424,54</u>
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat(+)/(-)		67/77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice(+)/(-)		9904	<u>4.986,07</u>	<u>7.424,54</u>
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)		9905	<u>4.986,07</u>	<u>7.424,54</u>

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter(+)/(-)	9906	-72.257,46	-77.243,53
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)	(9905)	4.986,07	7.424,54
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent(+)/(-)	14P	-77.243,53	-84.668,07
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
Affectations aux capitaux propres	691/2		
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter(+)/(-)	(14)	-72.257,46	-77.243,53
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération du capital	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Employés	696		
Autres allocataires	697		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	xxxxxxxxxxxxxxxx	89.680,92
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169		
Cessions et désaffectations	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	89.680,92	
Plus-values au terme de l'exercice			
	8259P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice	8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8329P	xxxxxxxxxxxxxxxx	69.084,72
Mutations de l'exercice			
Actés	8279	5.161,66	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	74.246,38	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22/27)	<u>15.434,54</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395P	xxxxxxxxxxxxxxxx	783,34
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8365		
Cessions et retraits	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	8385		
Autres mutations	8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395	783,34	
Plus-values au terme de l'exercice	8455P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	8445		
Plus-values au terme de l'exercice	8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice	8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(28)	<u>783,34</u>	

RÈGLES D'ÉVALUATION

1. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants:

Ces dérogations se justifient comme suit:

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation ~~(ont)~~ (n'ont pas) été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne:

et influence (positivement) (négativement) le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR.

Le compte de résultats ~~(a)~~ (n'a pas) été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent:

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant:

(Pour que la comparaison des comptes annuels soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants)
(Pour comparer les comptes annuels des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants):

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire:

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise:

2. Actifs immobilisés

Frais d'établissement:

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif:

Frais de restructuration:

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration ~~(ont)~~ (n'ont pas) été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit:

Immobilisations incorporelles:

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement.
La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill (est) (n'est pas) supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit:

Immobilisations corporelles:

Des immobilisations corporelles ~~(ont)~~ (n'ont pas) été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

RÈGLES D'ÉVALUATION

Amortissements actés pendant l'exercice:

Actifs	Méthode L (linéaire) D (dégressive) A (autres)	Base NR (non réévaluée) R (réévaluée)	Taux en %	
			Principal Min. - Max.	Frais accessoires Min. - Max.
1. Frais d'établissement				
2. Immobilisations incorporelles				
3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux*				
4. Installations, machines et outillage* Aménagements, matériel technique	L	NR	10,00 - 33,00	0,00 - 0,00
5. Matériel roulant*				
6. Matériel de bureau et mobilier* Matériel et mobilier de bureau	L	NR	20,00 - 20,00	0,00 - 0,00
7. Autres immobilisations corporelles				

* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, le cas échéant, l'objet d'une ligne distincte

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés:

- montant pour l'exercice:

EUR.

- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983:

EUR.

Immobilisations financières:

Des participations ~~(ont)~~ (n'ont pas) été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

3. Actifs circulants

Stocks:

Les stocks sont évalués à leur **valeur d'acquisition** calculée selon la méthode (*à mentionner*) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la **valeur de marché** si elle est inférieure:

1. Approvisionnements:

N/A

2. En cours de fabrication - produits finis:

N/A

3. Marchandises:

N/A

4. Immeubles destinés à la vente:

N/A

Fabrications:

- Le coût de revient des fabrications (inclut) (n'inclut pas) les frais indirects de production.

- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an (inclut) (n'inclut pas) des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ

% leur valeur comptable.

(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution:

Les commandes en cours sont évaluées au (coût de revient) (coût de revient majoré d'une quotité de résultat selon l'avancement du travail).

RÈGLES D'ÉVALUATION

4. Passif

Dettes:

Le passif ~~(comporte des)~~ (ne comporte pas de) dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible: dans l'affirmative, ces dettes (font) (ne font pas) l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises:

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes:

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels:

Conventions de location-financement:

Pour les droit d'usage de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (*article 102, §1er de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés*), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à: EUR.

RAPPORT DE GESTION**MAXIMUM MEDIA DIFUSSION SPRL**

**Boulevard de la Sauvenière 38
4000 LIEGE**

N° entreprise : 0878 635 304

RAPPORT DE GESTION

Conformément à la loi et à nos statuts, nous avons l'honneur de vous soumettre le rapport sur la gestion pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2019.

Le bilan et le compte de résultats que nous vous transmettons pour approbation ont été établis conformément aux prescrits de l'article 92 du code des sociétés sur les sociétés commerciales.

L'examen des comptes arrêtés au 31.12.2019 montre un total bilan de 113.595,83 € et un résultat de l'exercice positif de 4.986,07 €. Compte tenu d'une perte reportée de 77.243,53 €, la perte de l'exercice à affecter est de 72.257,26 €.

Les fonds propres de la société sont positifs de 47.742,74 pour un capital libéré de 120.000 € ce qui met celle-ci sous l'article 332 du code des sociétés. Cette situation avait déjà été constatée au 30 juin 2012 et fait l'objet d'un rapport spécial du gérant justifiant la poursuite de l'activité. Une Assemblée Générale Extraordinaire a été tenue le 20 août 2012 au cours de laquelle il a été décidé de poursuivre l'activité de la société, tel que justifié dans le rapport spécial du gérant. Les différents points repris dans le rapport spécial ont bien été mis en œuvre et commencent à porter leur fruit. Constatant néanmoins que les conditions des articles 94-2 et 96-2 sont toujours réunies à la date du présent rapport, il est proposé à l'Assemblée Générale des associés du 22 mai 2020 de voter la poursuite de l'activité de la société.

Aucun événement important, susceptible de modifier le résultat social, ne s'est produit après la clôture de l'exercice.

Nous proposons de reporter la perte 72.257,26 € sur l'exercice suivant.

Conformément aux dispositions légales, les comptes seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ainsi que la demande de décharge pour la gestion de l'exercice social clôturé au 31.12.2019.

*Bruxelles, le 27 avril 2020
Le Gérant,
Eric ADELBRECHT*

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 227

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent					
Nombre moyen de travailleurs	100			1,8 (ETP)	1,8 (ETP)
Nombre d'heures effectivement prestées	101			3.199 (T)	3.130 (T)
Frais de personnel	102			77.790,19 (T)	76.447,51 (T)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	1	2	2,3
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	1	1	1,8
Contrat à durée déterminée	111		1	0,5
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120		1	0,8
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201		1	0,8
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121	1	1	1,5
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212		1	0,5
de niveau universitaire	1213	1		1,0
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	1	2	2,3
Ouvriers	132			
Autres	133			

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205		1	0,5
305			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour l'entreprise
 dont coût brut directement lié aux formations
 dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs
 dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour l'entreprise

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour l'entreprise

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	
58031		58131	
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	